



# PRÉFÈTE DE LA HAUTE-VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction de la légalité Bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique

Limoges, le 30 novembre 2022

Monsieur le Président,

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien des «TROIS MOULINS» sur la commune de JOUAC porté par la société Energie Jouac (WPD), s'est tenue du 10 octobre 2022 au 10 novembre 2022.

En raison de l'analyse des nombreuses observations du public et des associations déposées au cours de l'enquête publique ainsi que l'analyse de la réponse du pétitionnaire à votre PV de synthèse, je vous informe, après avoir consulté le porteur de projet, qui ne s'oppose pas à une prorogation, que j'émet un avis favorable à la remise des documents **le vendredi 16 décembre 2022 au plus tard**, comme demandé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation,  
Le directeur,

Gérard JOUBERT

**M. Gérard JAMGOTCHIAN**  
Président de la commission d'enquête  
« TROIS MOULINS »

copie par mail à M. ROUDIER